

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).

Convocation du 29 Mars 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf et le Quatre Avril à 21H00

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, **sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.**

Etaient présents : Nathalie LAMOTHE, Jean LAGOUTTE, Corinne MORENO, Lilian GARAUD, Véronique THOMAS, Jean-Philippe LASPORTE, Michèle CATTALDO

Etaient absents et avaient donné pouvoir : aucun

Etaient absents : aucun

Mme Michèle CATTALDO a été élue secrétaire de séance.

Objet : Approbation des comptes administratifs 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles.

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;
- Vu les comptes de gestion de l'exercice 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles ;

Mr le Maire présente les résultats des comptes administratifs 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles qui peuvent se résumer de la manière suivante :

POUR LA COMMUNE :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et Utres)	Section de fonctionnement	A 209 460,67	G 232 714,03
	Section d'investissement	B 81 944,65	H 74 578,33
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) I 89 723,69	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) J 79 267,82	(si excédent)
		= E+C+D	= G+H+I+J
TOTAL (réalisations + reports)		291 405,32	456 283,87

RESTES A REALISERA REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 61 800,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	61 800,00	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	209 460,67	302 437,72
	Section d'investissement	I 43 744,65	153 846,15
	TOTAL CUMULE	353 205,32	456 283,87

POUR L'ASSAINISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A = 60 001,25	G = 73 802,68	I = 16 801,44 G-A
	Section d'investissement (y compris options 101 et 102)	B = 63 778,22	H = 23 708,43	J = -40 069,79 I-B
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	TOTAL (réalisations + reports)	I = A+B+C+D = 123 779,47	J = G+H+I+J = 197 670,32	K = Q-P = 74 090,85
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E = 0,00	F = K-L	
	Section d'investissement	F = 0,00	G = 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	H = E+F	I = K-L	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	A = A+C+E = 60 001,25	G = G+H+K = 135 071,24	I = 75 969,99
	Section d'investissement	B = B+D+F = 63 778,22	H = H+J+L = 81 807,08	J = -18 71,14
	TOTAL CUMULE	I = A+B+C+D+E+F = 123 779,47	K = G+H+I+J+L = 197 670,32	L = 74 090,85

(1) Indication du dépôt - si les dépenses sont réalisées hors Mandat, et si elles sont ou non suffisantes aux dépenses
(2) Les totaux énumérés de la section d'exploitation correspondent aux dépenses engagées hors Mandat et non réalisées dans cette section de la comptabilité des engagements et au résultat nécessaire pour dégager l'excédent d'un effet de fonds (cf 2311-11 du CGCT).
Les totaux d'application de la section d'investissement correspondent aux dépenses engagées non transférées au 31/12 de l'exercice précédent dans cette section de la comptabilité des engagements et aux autres estimations n'ayant pas été déduites au cours de l'effet de fonds de l'exercice précédent (cf 2311-11 du CGCT).

POUR LA CAISSE DES ECOLES

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A = 1 972,39	G = 1 000,00
	Section d'investissement	B = 0,00	H = 0,00
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		I = A+B+C+D = 1 972,39	K = G+H+I+J = 2 172,17

		E	F	G
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	0,00	K = E+F	0,00
	Section d'investissement	0,00	L = K-L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	0,00	M = K-L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 972,39 = A+C+E	2 172,17 = G+H+K
	Section d'investissement	0,00 = B+D+F	0,00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	1 972,39 = A+B+C+D+E+F	2 172,17 = G+H+I+J+K+L

Conformément à la Loi, Mr le Maire se retire de la séance.

Hors de la présence de Mr le Maire, sous la présidence de M. Jean LAGOUTTE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité les comptes administratif 2018 de la Commune, de l'Assainissement et de la caisse des écoles.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



V.DHENNIN

